

# PROGRAMME DE REDÉMARRAGE DE LA RECHERCHE

---

Il se peut que, pour toutes sortes de raison, votre programme de recherche ait ralenti ou ait été mis de côté : vous avez eu d'importantes charges administratives; vous avez dû interrompre la recherche à cause d'un congé et avez de la difficulté à la reprendre; peut-être avez-vous changé de domaine de recherche et avez du mal à être compétitif. Quelle que soit la raison, vous pouvez vous retrouver dans une situation où vous n'êtes plus admissible à certaines sources de financement existantes ou, même si admissible, votre dossier de publication récent n'est peut-être pas assez compétitif.

## Objectif

L'objectif de ce programme est de fournir un appui financier pour redémarrer la recherche. Idéalement, ces fonds aideront celles et ceux qui comptent entreprendre ou poursuivre des activités de recherche qui pourraient conduire, par exemple à : 1) une demande de promotion; 2) une demande de financement externe; et/ou 3) une augmentation de la supervision des étudiantes et étudiants gradués.

## Critères d'admissibilité

- Le demandeur détient un poste régulier à la Faculté des sciences sociales de l'Université d'Ottawa.
- Le demandeur est chercheur autonome depuis plus de 10 ans.
- Le demandeur n'a pas détenu - comme chercheur principal – du financement des conseils fédéraux (Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH), Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie (CRSNG) ou Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC)) ou d'autres sources de financement externe depuis les 7 dernières années.

## Date limite

Le 15 avril et le 1<sup>er</sup> décembre

## Exigences de la demande

- Description du projet de redémarrage de la recherche qui comprend :
  - Détails des activités à entreprendre (maximum 2 pages)
  - Calendrier de réalisation des activités proposées (maximum 1 page)
  - Justification budgétaire (maximum 1 page)
  - Explication de l'utilité du financement pour redémarrer la recherche (maximum 1 page)
- Curriculum vitae
- [Formulaire RE](#)

## Justification budgétaire et admissibilité des dépenses

- Le montant total de la demande ne peut dépasser 10 000 \$.
- Le financement peut inclure les dépenses directes de recherche suivantes :
  - [Assistanat de recherche](#)
  - Fournitures essentielles à la recherche
  - Frais des déplacements pour la collecte de données
  - Frais de déplacement pour participer à une conférence
  - Autres dépenses directement liées au projet de redémarrage de la recherche

## **Critères d'évaluation**

- Besoin financier du demandeur
- Stratégies pour redémarrer la recherche
- Pertinence du budget demandé et de la justification des coûts proposés

## **Soumission de la demande**

Une version PDF de tous les documents par courriel à [rechfss@uottawa.ca](mailto:rechfss@uottawa.ca). *Lorsque la date limite correspond à un jour férié, à un samedi ou un dimanche, la demande est alors due la première journée ouvrable suivant la date limite indiquée. Les demandes incomplètes et les demandes reçues après la date limite ne seront pas retenues.*

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec [Sophie LeTouzé](#), Conseillère principale en recherche.